

GLENCORE — FONDERIE HORNE

COMPTE RENDU — RENCONTRE RÉGULIÈRE

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE			
DATE	30 septembre 2023		
HEURE	9 h – 12 h		
ENDROIT	Maison d'accueil de la Fonderie Horne, Rouyn-Noranda ; Parc à résidus Noranda 5		
PARTICIPANTS	Voir Annexe I		
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Approuver les comptes rendus des deux dernières rencontres <input type="checkbox"/> Faire une visite de site du Parc à résidus Noranda 5 <input type="checkbox"/> Planification des prochaines rencontres 		
SUJETS DISCUTÉS	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Ordre du jour et mise en contexte 3. Visite du Parc à résidus </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> 4. Approbations 5. Suivis </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Ordre du jour et mise en contexte 3. Visite du Parc à résidus 	<ul style="list-style-type: none"> 4. Approbations 5. Suivis
<ul style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Ordre du jour et mise en contexte 3. Visite du Parc à résidus 	<ul style="list-style-type: none"> 4. Approbations 5. Suivis 		

1. NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

2. MISE EN CONTEXTE

M. Dominic Vézina de Transfert Environnement et Société agit comme facilitateur de la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes (voir l'[Annexe I](#)) et les remercie pour leur présence. Son collègue Nicolas Lavoie est présent en tant que rapporteur. M. Vézina passe ensuite la parole à M. Simon Landry.

M. Simon Landry, conseiller aux relations avec la communauté, souhaite la bienvenue aux membres et présente son équipe :

- Marie-Élise Viger, directrice environnement pour les opérations cuivre Amérique du Nord et Philippines ;
- Frédéric Beaudoin, Surintendant projets majeurs.

3. VISITE DU PARC NORANDA 5



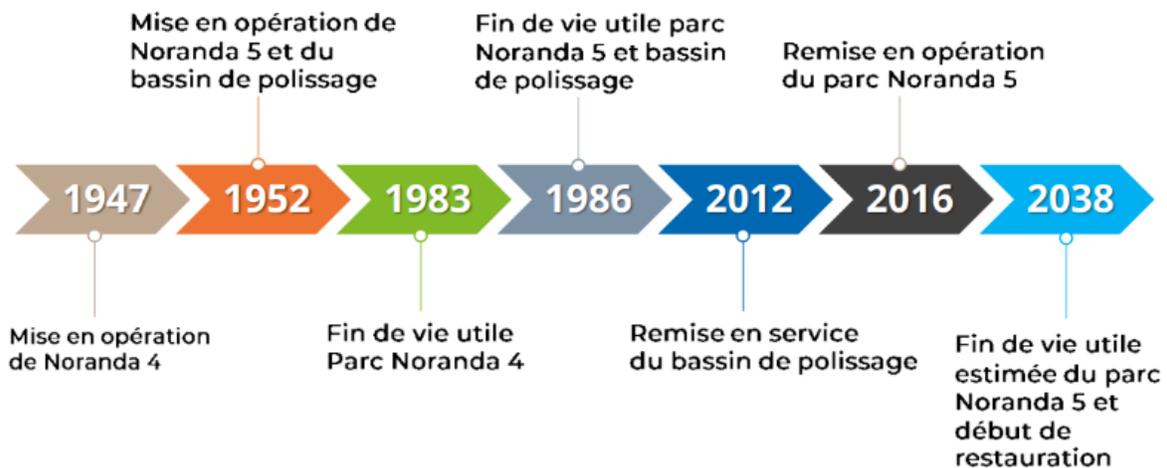
Les membres du comité de liaison effectuent une visite du parc à résidus Noranda 5 situé à l'ouest du centre-ville de Rouyn-Noranda¹. Mme Viger, directrice environnement pour les opérations cuivre Amérique du Nord et Philippines, explique que deux parcs à résidus sont aujourd'hui en fonction, soit les parcs Quémont 2, auquel il reste une capacité de six mois d'opérations, et Noranda 5. Ce dernier a commencé ses opérations en 1947. Depuis 2016, des travaux de rehaussement des digues ont lieu. Un conduit de 11 km relie la fonderie à celui-ci et y transporte les résidus au moyen d'un système de pompage.

À la demande d'un membre, l'historique du plan de mises en opération des parcs à résidus qui avait été présenté lors de la rencontre du 24 mai 2022 est ajouté ici :

Travaux parc à résidus Noranda 4 et 5

8

Historique



¹ Le 5 mai 2022, le comité de liaison avait consacré une rencontre sur les travaux de rehaussement des digues. Voir https://comiteliaison-fh.ca/wp-content/uploads/2022/10/CLFH_CR-24-mai-2022_VF.pdf

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 1	
Est-ce que les résidus transportés sont solides ou liquides ?	Mme Viger précise que c'est un mélange d'eau traitée et de résidus sous forme de boue plutôt liquide. La conduite a une capacité de pompage de 550 mètres cubes par heure.
Q & I 2	
Est-ce que l'eau provient du Lac Dufault?	Mme Viger confirme que c'est le cas pour l'eau qui entre dans le procédé. Les eaux usées du procédé sont celles traitées et acheminées au parc à résidus.
Q & I 3	
Est-ce uniquement de l'eau qui est acheminée par le conduit ?	Mme Viger précise que les minéraux tel le cuivre et l'argent sont retirés et les résidus restants sont mélangés avec de l'eau traitée sous forme de boue pour être ensuite rejetés dans le parc à résidus.
Q & I 4	
Est-ce que la boue est naturelle ?	Mme Viger confirme que oui, c'est de la roche broyée.
Q & I 5	
Est-ce qu'il peut y avoir des enjeux d'acidité de l'eau ?	Mme Viger explique que l'acidité n'est pas tant un enjeu, car l'eau arrive avec un PH autour de 10 en raison de la présence d'eau de chaulage.

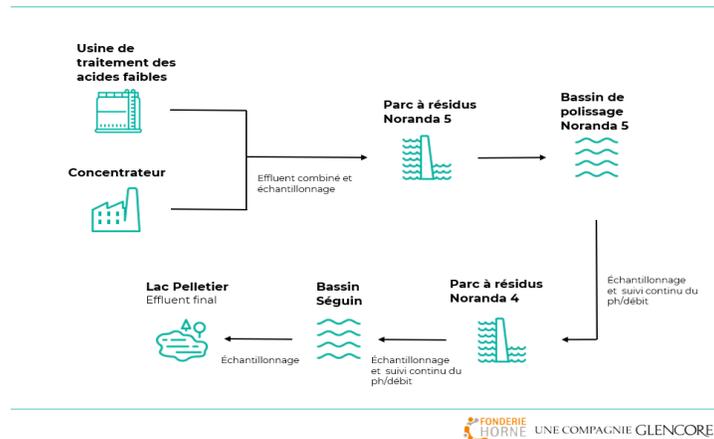
Bassin de polissage et déversoir d'opération finale (point 1 sur la carte)

Mme Viger décrit les différents bassins et parcs présents : l'ancien parc à résidus Noranda 4, qui sert maintenant de bassin de polissage, le bassin de polissage Noranda 5 et le parc à résidus Noranda 5 qui a trois digues. Dans l'ordre, l'eau chemine du parc à résidus Noranda 5, au bassin de polissage Noranda 5, au parc à résidus Noranda 4. Le déversoir d'opération final, situé au bassin Noranda 4, achemine l'eau au bassin Séguin pour être déversé au Lac Pelletier comme effluent final.

Tableau 1 : le cycle de traitement de l'eau sur les lieux

Cycle de traitement de l'eau

11



Elle explique que l'objectif est de gérer cette eau de manière efficace et sécuritaire. Des changements de configuration du déversoir ont été complétés pour mieux tenir compte des nouvelles données, soit d'inclure l'eau provenant du ruisseau Caron dans le cas d'une crue que les bassins ne pourraient pas contenir. L'impact des enjeux du réchauffement climatique pourrait provoquer de plus grands coups d'eau.

Carrière servant à l'approvisionnement des agrégats (point 2 sur la carte)

M. Beaudoin, Surintendant projets majeurs, explique que pour augmenter les capacités du parc à résidus Noranda 5, il a fallu augmenter la hauteur des digues. Il rappelle que les digues sont composées d'un noyau d'argile servant d'imperméabilisation sur lequel on retrouve de chaque côté des agrégats fins et des agrégats plus gros qui servent à la fois comme agent de filtration et de stabilisation de la digue. Pour fournir les agrégats nécessaires, une carrière entre le parc à résidus Noranda 4 et le bassin de polissage Noranda 5 est exploitée depuis quinze mois. Une phase importante de dynamitage a débuté en juillet dernier et se terminera à la mi-novembre 2023 afin de produire un million de tonnes d'agrégats. Cette carrière pourra également être utilisée pour les deux prochains rehaussements.

Il précise que la décision d'avoir la carrière près des bassins et parcs à résidus plutôt que hors site s'explique par l'intérêt d'éviter le passage de camions sur les routes pour acheminer les agrégats au site. Il explique que le processus depuis quinze mois a mobilisé plus de 200 contracteurs.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 6	
Est-ce que de l'exploration est faite à la carrière ?	M. Beaudoin répond que non.
Q & I 7	
À quelle distance de la carrière est la plus proche habitation ?	M. Landry précise que c'est environ à 1,3 km.

Parc de déposition Noranda 5 (point 3 sur la carte)

M. Beaudoin explique que le parc à résidus Noranda 5 est ceinturé par trois digues qui viennent d'être rehaussées de trois mètres pour permettre de recevoir des résidus pour cinq ans, soit jusqu'en 2028. Il restera deux autres rehaussements pour atteindre la hauteur maximale prévue ce qui permettra d'y opérer pour encore 15 à 20 ans. Le processus de rehaussement des digues aura coûté au total 32 millions \$.

La décision de rehausser les digues pour permettre de réutiliser cet espace s'explique par la topographie, plus précisément la présence avantageuse de collines situées de chaque côté du parc. Il ajoute que tout le site du parc à résidus est entouré par des collines et des arbres ce qui en fait un endroit isolé. Ainsi, il n'y a pratiquement aucun impact visuel ou sonore sur le voisinage.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 8	
Est-ce que les agrégats et les résidus déposés sur la digue se déplacent et nécessitent d'intervenir souvent pour la solidifier ?	Mme Viger confirme que des vérifications sont faites pour estimer le tassement et évaluer la capacité restante pour y mettre des résidus. La capacité d'eau du parc est aussi vérifiée. Les digues ont été rehaussées, mais il restait encore 1,5 mètres de hauteur. Néanmoins, pour pallier les risques de pluies abondantes et de mouvements des eaux, un rehaussement était préférable à ce stade-ci.
Q & I 9	
Est-ce que les résidus peuvent contenir encore des métaux, ce qui explique parfois la couleur rougeâtre ?	Mme Viger explique qu'ils peuvent effectivement contenir encore quelques traces de minéraux qui ne sont pas récupérés comme l'oxyde de fer et de la silice. C'est d'ailleurs l'exposition de l'oxyde de fer à l'air sur une longue période qui peut donner une couleur rougeâtre. Comme les résidus déposés sont de la pierre broyée, l'oxyde de fer dans la pierre peut être exposé. Pour le prévenir, on s'assure de redéposer de nouveaux résidus par-dessus.
Q & I 10	
Est-ce que c'est dangereux pour les animaux de boire l'eau du parc ?	Mme Viger précise que non, car, à la suite de la sédimentation, l'eau qui reste en surface est propre.

Point de déposition des résidus miniers (point 4 sur la carte)

Mme Viger précise que les résidus sont déposés depuis 2016 au parc à résidus Noranda 5. Avant 2016, ils étaient déposés au parc Quémont 2. Les résidus sont déposés sur les bords des digues afin de pousser l'eau vers le centre. C'est environ 600 000 tonnes de boues qui sont déposées par

année. Par sédimentation, les résidus se déposent dans le fond du parc tandis que l'eau reste à la surface. Cette eau est ensuite pompée dans le bassin de polissage Noranda 5.

Elle précise que le fond est formé par une couche d'argile de dix pieds de profond pour l'imperméabiliser sur lequel sont déposés les résidus. Puisque l'argile n'est pas à 100 % étanche, des fossés sont creusés en périphérie du parc pour recueillir les eaux qui s'échappent et les retourner dans le parc à résidus. Lorsque la hauteur finale sera atteinte, le parc sera complètement recouvert pour former une surface planche recouverte de végétation.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 11	
Quelle est la hauteur du rehaussement de la digue ?	M. Beaudoin précise que c'est 3 mètres.
Q & I 12	
Pourquoi est-ce que la digue n'est pas rehaussée à sa hauteur maximale ?	M. Beaudoin explique qu'en procédant par couche de 3 mètres, les résidus qui sont déposés contribuent à stabiliser la digue.
Q & I 13	
Est-ce qu'il y a un risque de contamination de la nappe phréatique ?	Mme Viger précise que les fossés aménagés permettent de récupérer les eaux qui pourraient s'exfiltrer, et que de nombreux échantillonnages sont réalisés. Notamment, des puits sont construits pour échantillonner la nappe phréatique pour s'assurer qu'il n'y ait aucune contamination.
Q & I 14	
Quelle est la grandeur du parc à résidus ?	M. Beaudoin précise que c'est 6 km ² lorsqu'on inclut Noranda 4, le bassin de polissage et Noranda 5. Ce dernier fait 1,5 km ² .
Q & I 15	
Est-ce qu'il y a des risques que les résidus s'envolent ?	Mme Viger précise qu'avec l'humidité de l'été, une croûte se forme sur le dessus des résidus, ce qui les empêche de s'envoler. Pour l'hiver, nous allons réaliser des tests à l'aide d'un canon à neige qui permet de couvrir les résidus exposés avec de la neige en hiver et qui peut aussi être utilisé avec de l'eau l'été.

Bassin de polissage Noranda 5 (point 5 sur la carte)

Mme Viger explique que, à la suite de la sédimentation des résidus qui se déposent dans le fond du parc, l'eau qui reste à la surface du parc à résidus Noranda 5 est acheminée vers le bassin de polissage. Ce bassin est conçu pour être capable de contenir l'eau même lors de gros coups d'eau. Il est aussi doté d'un déversoir d'urgence qui permet d'assurer par sa conception, que si un débordement devait se produire, ce serait au déversoir qui est prévu spécifiquement pour le

contenir et le retourner dans le bassin de Noranda 4. Ainsi, l'eau ne peut jamais déborder en dehors des bassins prévus de façon incontrôlée. L'eau du bassin de polissage chemine vers le déversoir d'opération finale pour être envoyée au bassin Séguin puis au Lac Pelletier. Un contrôle de la qualité de l'eau est fait régulièrement à la sortie.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 16	
Est-ce qu'il y a eu des développements relativement à l'enjeu de toxicité à l'effluent ?	Mme Viger répond qu'un projet est toujours en cours pour traiter de cet enjeu et qu'il produit des résultats. Le projet vise aussi à déterminer ce qui intervient pour créer cette condition de toxicité à une concentration qui ne devrait pas être toxique. L'enjeu de la toxicité n'est pas à l'effluent du parc à résidus mais à l'autre effluent au bassin Nord-Osisko.
Q & I 17	
Est-il arrivé que le déversoir d'urgence ait été utilisé ?	Mme Viger répond que non. C'est une conception sécuritaire pour pallier un risque excessivement faible. En fait, selon les estimations, il faudrait que se produise en 24 heures une pluie telle qu'il s'en produit qu'une fois tous les 2000 ans.

4. APPROBATIONS

M. Vézina revient sur le compte rendu de la rencontre du 13 juin 2023 dont le sujet principal était le suivi du projet AERIS. Les membres approuvent le compte rendu.

M. Vézina revient sur le compte rendu de la rencontre du 12 juillet 2023 dont le sujet principal était le projet de biosurveillance. Le compte rendu est approuvé par les membres.

M. Landry propose que la prochaine rencontre ait pour sujets les travaux de caractérisation des sols menés par Glencore Fonderie Horne ainsi que la mise à jour de la liste des différents suivis. Pourraient aussi être discutés les travaux de revalorisation des terrains.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 18	
Pourrions-nous aborder les sujets d'intérêts pour lesquels certains suivis sont toujours ouverts ?	<p>M. Landry répond que la liste actuelle des suivis est très longue et que certains ne sont plus d'actualité. À la prochaine rencontre du comité, une revue des suivis pourrait être faite pour avoir une liste à jour.</p> <p>M. Vézina ajoute que la liste des suivis est toujours incluse en annexe du compte rendu. Étant donné la longueur de cette liste, le</p>

	comité pourrait revoir la liste afin de décider lesquels sont les plus importants à traiter.
Q & I 19	
Quels travaux de revalorisation ont été exécutés à ce jour ?	M. Landry précise que les travaux de revalorisation sont effectués selon les priorités. Donc pour l'instant les travaux ont été réalisés pour les écoles, les garderies et les parcs. Les travaux chez les particuliers commencent ce mois-ci.
Q & I 20	
Pourquoi est-ce que vous avez revalorisé un terrain appartenant à la Fonderie ?	M. Landry répond que le terrain en question est destiné à une garderie qui devait être déménagée. C'est une exception et les autres terrains de la Fonderie ne sont pas considérés comme prioritaires.
Q & I 21	
Quelles sont les prochaines étapes ?	M. Landry explique que c'est la démolition de la maison au bout de la 5 ^e rue (automne 2023) et ensuite le déplacement de la station d'échantillonnage.
Q & I 22	
Le déplacement de la station d'échantillonnage fera diminuer significativement les résultats obtenus en plus de ne plus permettre de faire des comparatifs pour déterminer les améliorations qui ont été réalisées.	M. Landry explique que la station d'échantillonnage doit être située à la limite de la propriété. M. Beaudoin précise que c'est une obligation du certificat d'autorisation ministérielle. La station doit être installée là où l'impact est le plus grand.
Q & I 23	
Est-ce qu'il n'avait pas été mentionné au comité que la Ville devait faire l'acquisition des terrains de la zone tampon ?	Le représentant de la Ville présent explique que c'est en cours de négociation avec la Fonderie et le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH). Il n'y a aucune obligation à ce que la zone tampon soit une propriété de Glencore. M. Beaudoin précise que l'emplacement exact où devra être déplacée la station est prescrit dans le certificat d'autorisation et que les normes, seront appliquées à cette station. La date butoir du déplacement est le 31 décembre 2023.
Q & I 24	
Est-ce que quelqu'un de la Ville pourrait faire une présentation au comité sur le résultat des négociations ?	Le représentant de la Ville explique que c'est un sujet qui est abordé par le comité de vigie de la Ville. Néanmoins, Mme Sylviane Legault pourrait revenir au comité de liaison sur le sujet.

Q & I 25	
Afin de pouvoir continuer à faire des comparatifs pour mieux faire ressortir les améliorations des émissions, je suggère de garder la station d'échantillonnage à son endroit actuel et d'en installer une nouvelle à l'emplacement exigé.	<p>M. Beaudoin confirme que c'est une option intéressante et que cela sera discuté à l'interne.</p> <p>Toutefois, il précise qu'en raison des feux de forêt, il y a maintenant d'importants enjeux d'approvisionnement avec des délais de plusieurs mois pour les stations d'échantillonnages. Donc, pour respecter l'échéance, la station actuelle devra être déplacée. Cela étant dit, une nouvelle station avec des équipements minimaux pourrait être éventuellement installée à l'emplacement de la station actuelle.</p> <p>Il ajoute que la différence de concentration entre les deux stations n'est pas significative et que ça démontrera que ce sont les projets mis de l'avant qui feront la différence.</p>
Q & I 26	
Il ne doit pas y avoir une grande différence de concentration entre les résidences de la zone tampon et celles à la limite de cette zone. Pourquoi avoir créé une zone tampon ?	M. Beaudoin explique que c'est une initiative du gouvernement dont l'accord n'est pas encore finalisé. Des discussions se poursuivent pour préciser les détails concernant notamment l'acquisition des propriétés.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS/DISCUSSION

Des membres du comité soulignent que la visite de site a été très intéressante et instructive. Les explications en rencontres sont parfois techniques, et une telle visite permet de rendre les explications plus concrètes et compréhensibles.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 27	
Depuis combien d'années sont utilisés les parcs Quémont 1 et 2?	M. Beaudoin précise que le parc Quémont 1 n'a pas de résidus épais donc les opérations ont eu lieu sur une très courte période, soit environ cinq ans. Le parc Quémont 2 est en activité depuis 1949.
Q & I 28	
Est-ce que des digues avaient aussi été construites dans les autres parcs à résidus pour les contenir ?	M. Beaudoin répond que pour les parcs à résidus Quémont 1, Noranda 1 et Noranda 2, les résidus étaient déposés dans les dénivelés existants. Les dénivelés étaient similaires aux digues et permettaient de

	retenir les résidus, mais ce n'étaient pas des infrastructures imposantes comme les digues.
Q & I 29	
Est-ce qu'une visite de site pourrait être proposée et organisée pour la population ?	M. Landry explique qu'une visite de site a déjà été organisée dans le cadre de la Journée du recyclage donc cette formule pourrait être répétée.
Q & I 30	
Pour la population, les discussions sur la Fonderie portent principalement sur les émissions et la zone tampon. L'idée de leur parler des opérations et des importants travaux qui sont réalisés, comme les 32 millions investis dans le parc à résidus Noranda 5 apportent un regard nouveau.	M. Landry répond qu'il est effectivement intéressant de montrer tous les enjeux liés à la construction des digues et aux déplacements des roches à cet effet.

6. MOT DE LA FIN

M. Landry remercie les membres.

Fin de la rencontre : 12 h 14

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

- Le déplacement de la station d'échantillonnage qui ne permettrait pas de faire des comparatifs et pourrait fausser les données.

SUGGESTIONS DES MEMBRES

- Les suivis ouverts devraient être abordés plus fréquemment. Les bilans annuels du Comité devraient avoir davantage de photos afin de faciliter la compréhension.
- Au moins une visite de site devrait être organisée chaque année.
- Organiser une visite du parc à résidus pour la population.
- Maintenir la station d'échantillonnage au sud de la Fonderie à son emplacement actuel.

SUIVIS

Par la Fonderie Horne

- Ressortir le calendrier répertoriant l'historique des opérations des parcs à résidus qui avait été divulgué lors d'une précédente rencontre.
- Revenir au comité sur le projet de la biosurveillance lorsqu'il y aura des développements.

Par la Ville de Rouyn-Noranda

- Examiner la possibilité de présenter au comité l'état des discussions concernant l'acquisition des propriétés de la zone tampon.

Par le Comité du Vieux-Noranda

- Examiner la possibilité de faire une présentation du plan de revitalisation du quartier Notre-Dame.

ANNEXE I

Liste des présences

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens	Dave Tremblay	x	
	Daniel Gagné		x
	Conrad Bernier	x	
	Micheline Hatin		x
	Denis H. Lalonde		x
	Guy Trudel	x	
Comité de citoyens	Denise Lavallée, Comité du Vieux Noranda	x	
Municipal	Réal Beauchamp, Conseiller du district Noranda	x	
	Sylviane Legault, Coordonnatrice des relations avec le milieu		x
Commerce	Francis Robichaud, Colormax	x	
Milieu préscolaire	Lynda Taddio, CPE L'Anode Magique	x	
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Fonderie Horne	Simon Landry, Conseiller aux relations avec la communauté	x	
	Marie-Élise Viger, Directrice environnement pour les opérations métallurgiques cuivre en Amérique du Nord	x	
	Frédéric Beaudoin, Surintendant projets majeurs	x	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENTS	ABSENTS
Gouvernement fédéral	Yves Dumulon, Gestionnaire service aux citoyens, bureau du Député d'Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire		x
AUTRES		PRÉSENTS	ABSENTS
Transfert Environnement et Société	Dominic Vézina, animateur	x	
	Nicolas Lavoie, Rapporteur	x	

ANNEXE II ORDRE DU JOUR

Comité de liaison de la Fonderie Horne
Ordre du jour
Rencontre du 30 septembre 2023, 9 h à 12 h

8 h 45

Arrivée de participants

8 h 50 - Ordre du jour – mise en contexte

Explication du déroulement de la visite et port des EPI

9 h – Visite du parc Noranda 5

Départ de l'autobus vers le parc Noranda 5 (durée approximative de 2 h)

10 h 45 – Retour à la maison d'accueil

Fin de la visite et retour à la maison d'accueil

11 h 15 – Approbations et planification

Approbation des comptes rendus des rencontres du 13 juin et 12 juillet 2023

Période de questions

Mot de la fin

ANNEXE III

CALENDRIER PROVISOIRE 2023

CALENDRIER PROVISOIRE 2023 - RENCONTRES DU COMITÉ DE LIAISON

MISE EN CONTEXTE

Il est prévu de tenir 4 rencontres régulières du Comité en 2023. Ce document brosse un portrait des sujets potentiels à aborder en fonction des enjeux actuels ainsi que des préoccupations et souhaits soulevés par les membres lors des dernières rencontres. L'approbation des comptes rendus et un mot de bienvenue aux nouveaux membres sont des sujets statutaires à traiter en début de chaque rencontre.

avril	juin	septembre	décembre
Autorisation ministérielle	Suivi AERIS	Visite du parc à résidus Noranda 5 (à confirmer)	Suivi du plan d'action
Moyenne annuelle en arsenic	Caractérisation des sols (potentiel)		Sujets à confirmer

ANNEXE V SUIVIS

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
9 DÉCEMBRE 2019					
09-déc-19	Communication	Fournir aux participants l'adresse du site Internet de la Fonderie.		Transfert	Complété
09-déc-19	Communication	Assurer la mise en ligne des comptes rendus sur le site Internet.	En continu	Transfert	Complété
09-déc-19	Environnement	Valider l'information à inclure sur la carte de localisation des stations d'échantillonnage sur le site Internet.		Fonderie	Complété
09-déc-19	Environnement	Rendre disponibles les données d'échantillonnage des sols.		Fonderie	Complété
09-déc-19	Procédures du Comité	Inclure à la prochaine demande de participation d'un observateur, un énoncé à l'effet qu'il est possible de s'opposer.		Transfert	Complété
09-déc-19	Procédures du Comité	Revenir sur la méthode de prise de décisions (consensus vs vote).	Sujet discuté lors de la rencontre du 3 février 2021	Transfert	Complété
09-déc-19	Procédures du Comité	Faire le suivi concernant la participation d'un citoyen d'un autre quartier.			Complété
09-déc-19	Proposition de sujets	1) Contamination des sols 2) Qualité de l'air et protocoles d'échantillonnage 3) Contrôle et approvisionnement en matériaux			
26 FÉVRIER 2020					
26-févr-20	Communication	Mettre les Info-QND sur le site Internet.		Transfert	Complété
26-févr-20	Communication	Ajouter une section « Références » sur le site Internet.		Transfert	Complété
26-févr-20	Procédures du Comité	Ajouter un point « varia » à l'ordre du jour des prochaines rencontres.		Transfert	Complété
26-févr-20	Procédures du Comité	Faire un suivi lorsqu'une proposition de modification au compte rendu n'est pas acceptée.		Transfert	Complété
26-févr-20	Procédures du Comité	Alléger le compte rendu selon les préférences des membres.		Transfert	Complété

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
26-févr-20	Procédures du Comité	Envoyer le compte rendu en format Word.		Transfert	Complété
26-févr-20	Procédures du Comité	Préciser dans la réponse au député que sa présence est acceptée en tant que représentant des citoyens.		Transfert	Complété
26-févr-20	Proposition de sujets	1) Étude de biosurveillance 2) Communication et méthodes de transmission de l'information à la population 3) Zone de transition 4) Calendrier annuel			
9 JUILLET 2020					
09-juil-20	Communication	Mettre à jour le site Internet (liste des membres, vidéos corporatives).		Transfert	Complété
09-juil-20	Communication	Préparer un point d'information sur la campagne d'information AGIR de l'automne.	Sujet de la présentation du 23 septembre 2020	Fonderie	Complété
09-juil-20	Communication	Informar le Comité de la tenue et des résultats de la prochaine simulation de fuite de SO2-SO3.	Mise à jour le 23 mars 2021	Fonderie	Complété
09-juil-20	Communication	Valider la possibilité de faire une visite virtuelle ou en personne de la Fonderie au cours des prochaines rencontres.	Repoussé en raison de la pandémie	Fonderie	Complété
09-juil-20	Environnement	Transmettre au Comité la mise à jour du Plan d'action proposée au Comité interministériel.		Fonderie	Complété
09-juil-20	Environnement	Fournir une synthèse des données de plomb et de cadmium.	Communiqué de presse – Décembre 2020	Fonderie	Complété
09-juil-20	Environnement	Vérifier si une étude de modélisation des poussières a déjà été réalisée par la Fonderie. Inclure aspect production.		Fonderie	À venir
09-juil-20	Procédures du Comité	Ajouter un point récurrent « Arsenic et plan d'action » à l'ordre du jour.	Mise à jour le 23 mars 2021 et ajout du point pour les rencontres subséquentes	Transfert	Complété
09-juil-20	Procédures du Comité	Faire parvenir un sondage sur l'appréciation de la rencontre et sur les suggestions de sujets à discuter lors des prochaines rencontres.	Sujet de la rencontre du 3 février 2021	Transfert	Complété
09-juil-20	Procédures du Comité	Assurer un suivi pour la représentation du CPE La Ribambelle.	Nouveau membre le 3 février 2021	Transfert	Complété

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
09-juil-20	Projet de la Fonderie	Prendre connaissance du Guide sur la conception de stationnements écoresponsables.	En continu	Fonderie	En cours
09-juil-20	Projet de la Fonderie	Impliquer le Comité à l'étape de l'aménagement du mur dans la détermination des modes de consultations citoyenne.	En continu – Mise à jour sur le projet le 23 mars 2021	Fonderie	En cours
3 FÉVRIER 2021					
03-févr-21	Procédures du Comité	Inclure un texte sur les attentes envers l'animation dans les statuts du Comité.	Mise à jour des Statuts du Comité pour inclure les engagements.	Transfert	Complété
03-févr-21	Procédures du Comité	Inviter le directeur général aux rencontres du Comité.	M. Claude Bélanger participera aux rencontres	Fonderie	Complété
03-févr-21	Procédures du Comité	Inviter un employé ou un représentant syndical aux rencontres du Comité.	La demande a été refusée parce que la convention collective sera renouvelée prochainement	Fonderie	Complété
03-févr-21	Procédures du Comité	Organiser des rencontres publiques du Comité périodiquement.	Rencontre prévue en octobre 2022	Fonderie	Complété
03-févr-21	Procédures du Comité	Impliquer le comité dans le choix des sujets des rencontres/Inviter les membres à proposer des sujets par courriel en amont des rencontres (entre deux rencontres).	En continu	Fonderie/Transfert	Complété
03-févr-21	Procédures du Comité	Modifier l'article des Statuts du Comité portant sur le quorum afin de passer à un quorum en présentiel.	La demande sera reconsidérée ultérieurement	Transfert	Complété
23 MARS 2021					
23-mars-21	Environnement	Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations dans la Ville depuis leur mise en place.		Fonderie	Complété
23-mars-21	Environnement	Vérifier si les bandes vertes qui longent les trottoirs peuvent être ajoutées au programme de restauration des sols du quartier Notre-Dame.		Fonderie	Complété
23-mars-21	Environnement	Partager le graphique des intervalles de réduction des émissions d'arsenic (meilleur à pire scénario).	Fait à la rencontre du 25 mai 2021	Fonderie	Complété

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
23-mars-21	Communication	Recruter de nouveaux membres parmi les retraités de la Fonderie.	Plusieurs membres recrutés en date de mai 2021	Fonderie	Complété
23-mars-21	Communication	Vérifier auprès des représentants du comité interministériel si une présentation aux membres du Comité est possible avant le dépôt de leur rapport.		Fonderie	Complété
23-mars-21	Propositions de sujets	1) Projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (inclure le détail des procédures et l'historique des restrictions d'opérations pour l'année 2020) 2) Étude de modélisation des poussières 3) Programme de récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques			
25 MAI 2021					
25-mai-21	Communication	Promouvoir la procédure de gestion des signalements.		Fonderie	Complété
25-mai-21	Environnement	Obtenir une analyse statistique des vents dominants croisés avec les émissions d'arsenic pour les 5 dernières années.		Fonderie	Complété
25-mai-21	Environnement	Faire adéquation entre demandes du comité interministériel et engagements de la Fonderie cf. Plan arsenic.		Fonderie	À venir
25-mai-21	Projet de la Fonderie	Confirmer, après les tests pilotes de Velox, si Phénix augmentera la capacité de production de l'usine.		Fonderie	Complété
25-mai-21	Propositions de sujets	1) Le recyclage des métaux à la Fonderie 2) La suite du projet Velox			
19 OCTOBRE 2021					
19-oct-21	Environnement	Présenter les résultats en termes de réduction des émissions à l'issue de la 2 ^e attestation d'assainissement 2017-2022 (en cours) – Rappel : seuil maximal de 100 ng/m ³		Fonderie	Complété
19-oct-21	Propositions de sujets	1) Caractérisation des sols 2) Zone de transition			

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
15 MARS 2022					
15-mar-22	Environnement	Inviter des experts du MELCC à une rencontre ultérieure pour présenter le processus de renouvellement de l'attestation d'assainissement (autorisation ministérielle), et clarifier notamment si une consultation publique est prévue.		MELCC	Complété
15-mar-22	Environnement	Partager le ratio profit/investissements de la fonderie aux membres afin de juger de l'importance octroyée aux mesures de mitigation visant à réduire les émissions.		Fonderie	En cours
15-mar-22	Communication	Partager en images le schéma du processus d'affinage de cuivre revu après l'implémentation de Velox.		Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Obtenir le pourcentage des matières qui sont entreposées à l'intérieur et si la fonderie permet d'augmenter ce pourcentage.		Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Partager au Comité l'étude comparative des données liées aux mesures mises en place avant et après l'attestation d'assainissement.		Fonderie	En cours
15-mar-22	Environnement	Fournir au Comité la moyenne d'émissions par trimestres individuels pour 2021 (vs moyenne cumulative).		Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Obtenir un tableau qui indiquerait, en axe X : le pourcentage de réduction des projets d'implantation ; en axe Y : les résultats obtenus en ng/m3, afin de déterminer la performance en fonction des gains d'implantation des projets (pour les projets réalisés).		Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Fournir des explications et des données supplémentaires sur l'année 2016 qui montre une valeur d'environ 200 ng/m3 alors que les chiffres des années suivantes semblent montrer une tendance à la baisse.		Fonderie	À venir
15-mar-22	Environnement	Fournir des données sur les émissions quotidiennes les plus élevées (vs la moyenne).		Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Transmettre au Comité les données récoltées sur le nickel une fois qu'elles seront disponibles.		Fonderie	En cours
15-mar-22	Communication	Inciter davantage les membres à faire part de leurs commentaires sur le déroulement et le fonctionnement du Comité, quitte à le faire également en public lors d'une rencontre régulière.	En continu	Transfert	En continu

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
15-mar-22	Communications	Sonder les membres du Comité pour participer à une rencontre de préparation de la rencontre publique annuelle et préparer un sommaire des travaux du Comité 2021.		Transfert	Complété
15-mars-22	Propositions de sujets	1) Présentation par Norfalco, fournisseur en transport d'acide sulfurique 2) 3 ^e attestation d'assainissement – protocole du MELCC avec experts invités			
24 MAI 2022					
24-mai-22	Environnement	Définir ce qu'est le bruit de fond naturel, soit la concentration moyenne dans le secteur de la fonderie sans les opérations de la fonderie.		MELCC	Complété
24-mai-22	Environnement	Partager au comité la moyenne mensuelle non-cumulative des émissions.		Fonderie	En cours
24-mai-22	Environnement	Partager les sources des émissions captées à la station légale (par secteurs et types de métaux).		Fonderie	À venir
24-mai-22	Environnement	Vérifier la qualité de l'eau du bassin de la ville (enjeu daphnie).		Ville de Rouyn-Noranda	Complété
27 SEPTEMBRE 2022					
27-sept-22	Environnement	Fournir une carte des secteurs touchés par l'exercice de caractérisation de sols.		Fonderie	Complété
27-sept-22	Environnement	Présenter au comité les résultats de la consultation publique et le contenu de l'autorisation ministérielle, si applicable.		MELCC/Fonderie	Complété
4 AVRIL 2023					
4-avr-23	Procédure du Comité	Songer à organiser des rencontres (appels) plus fréquents entre les rencontres du comité pour permettre aux membres du rester mieux informés sur les activités du promoteur.	2 rencontres supplémentaires ajoutées au calendrier 2023	Fonderie	En cours

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
4-avr-23	Propositions de sujets	Organiser la visite du parc à résidus Noranda en plus des 4 rencontres annuelles prévues afin de pouvoir aborder les autres sujets prévus au calendrier.		Fonderie	Complété
4-avr-23	Communication	Rendre disponibles les statistiques des dernières années (une carte) sur l'exercice de caractérisation des sols dans le quartier Notre-Dame pour comprendre la portée de la tâche.		Fonderie	À venir
4-avr-23	Environnement	Produire une carte avec distinction des différentes stations de mesure à Rouyn-Noranda pour tous les composés métalliques figurant dans l'autorisation ministérielle.		Fonderie	Complété
4-avr-23	Communication	Inscrire sur le site web du comité un lien vers le site web de Glencore Fonderie Horne.		Transfert	Complété
13 JUIN 2023					
13 juin-23	Environnement	Fournir la liste complète des éléments caractérisés dans l'exercice de modélisation de l'ensemble du site et des projets de l'autorisation.		Fonderie	À venir
13 juin-23	Communication	Fournir des données sur le niveau bruit à la suite du retrait futur des ventilateurs.		Fonderie	À venir
13 juin-23	Communication	Fournir la liste complète des éléments caractérisés dans l'exercice de modélisation de l'ensemble du site et des projets de l'autorisation.		Fonderie	À venir
13 juin-23	Communication	Partager une carte avec l'endroit précis de la station légale.		Fonderie	À venir
30 SEPTEMBRE 2023					
30 sept-23	Communication	Ressortir le calendrier répertoriant l'historique des opérations des parcs à résidus qui avait été divulgué lors d'une précédente rencontre.		Fonderie	Complété
30 sept-23	Communication	Revenir au comité sur le projet de la biosurveillance lorsqu'il y aura des développements.		Fonderie	À venir

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
30 sept-23	Communication	Examiner la possibilité de présenter au comité l'état des discussions concernant l'acquisition des propriétés de la zone tampon.		Ville de Rouyn-Noranda	À venir
30 sept-23	Communication	Examiner la possibilité de faire une présentation du plan de revitalisation du quartier Notre-Dame.		Comité du Vieux-Noranda	À venir
30 sept-23	Communication	Les suivis ouverts devraient être abordés plus fréquemment. Les bilans et rapports annuels du Comité et de la Fonderie Horne devraient avoir davantage de photos afin de faciliter la compréhension.		Fonderie	À venir
30 sept-23	Communication	Au moins une visite de site devrait être organisée chaque année.		Fonderie	À venir
30 sept-23	Environnement	Organiser une visite du parc à résidus pour la population.		Fonderie	À venir
30 sept-23	Communication	Maintenir la station d'échantillonnage au sud de la Fonderie à son emplacement actuel.		Transfert	À venir

ANNEXE V
MISE À JOUR DES STATUTS DU COMITÉ

COMITÉ DE LIAISON

FONDERIE HORNE

STATUTS

Portée - Mandat - Engagements -
Composition - Fonctionnement

Dernière mise à jour : Mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. MANDAT	1
2. PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON	1
3. ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE	2
4. ENGAGEMENTS DES MEMBRES	2
5. ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES	3
6. COMPOSITION	2
7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT	4
8. CALENDRIER DES RENCONTRES	7

MANDAT

Le comité de liaison remplace le précédent comité des citoyens du quartier Notre-Dame, dont l'appellation et le mandat ont changé depuis la création d'un comité mixte citoyens/Fonderie Horne en 1990.

Le mandat général du comité de liaison est de servir de lieu d'échange, de partage d'information et de questionnement sur les activités et opérations de la Fonderie Horne, ainsi que sur leurs impacts et retombées.

Plus spécifiquement, le comité de liaison :

- Veille à ce que les membres soient adéquatement informés et soient en mesure de faire le suivi des activités et opérations de la Fonderie Horne, des engagements de l'entreprise, des conditions générales d'autorisation et des perspectives de développement (national ou international) ;
- Permet à ses membres d'exposer leurs préoccupations et de discuter des solutions face aux enjeux pouvant être soulevés par les activités et opérations de la Fonderie Horne ;
- Donne son avis sur les initiatives et engagements de la Fonderie Horne en matière de relations avec le milieu et de gestion environnementale dans le but de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives sur le milieu.

PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON

La liste non exhaustive suivante présente des sujets qui pourraient être abordés par le comité de liaison lors de ses rencontres :

- Statuts du comité de liaison
 - Modifications (portée, mandat, composition, règles de fonctionnement)
- Connaissance des activités et opérations de l'usine
 - Partage de l'information et visites de sites
- Nouveaux développements et projets pilotes
 - Raisons d'être, composantes, étapes et échéanciers
- Cadre légal et réglementaire
 - Certificats d'autorisations, permis et attestations d'assainissement
 - Échantillonnage et suivi environnemental
- Gestion des impacts liés aux opérations
 - Nature des impacts
 - Mesures d'atténuation
 - Mécanisme de gestion des plaintes
- Responsabilité sociale de l'entreprise
 - Implication et appui à la communauté
 - Retombées économiques

ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE

Dans le but de soutenir la bonne marche du comité de liaison, la Fonderie Horne s'engage à :

- Rendre disponible, en temps opportun, l'information non confidentielle concernant les différents aspects activités et opérations en cours ainsi que les suivis requis.
- Vulgariser l'information scientifique et technique pour faciliter les échanges avec les membres du comité de liaison.
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du comité de liaison (organisation des rencontres, frais logistiques, autres frais à convenir conjointement).
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures, dont le remboursement des frais de gardiennage et des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Rouyn-Noranda.
- Analyser et faire le suivi de comment ont été prises en compte les préoccupations et les demandes exprimées par les membres du comité de liaison.
- Faire état du système de gestion et de traitement des plaintes au comité de liaison.
- Rendre disponibles les documents relatifs aux travaux du comité de liaison, y compris les comptes rendus approuvés par les membres présents aux réunions.
- Produire annuellement et, suite à l'approbation du comité de liaison, rendre disponible un rapport d'activités du comité de liaison.

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Les membres s'engagent à contribuer au comité de liaison des façons suivantes :

- Participer bénévolement aux rencontres du comité de liaison (environ quatre rencontres par année).
- Prendre connaissance des documents et de l'information présentée sur les activités et opérations de la Fonderie Horne afin de partager leurs questions, préoccupations et commentaires en temps opportun lors des rencontres du comité de liaison.
- Relayer, dans leurs réseaux et milieux respectifs, l'information obtenue lors des rencontres du comité de liaison.
- Partager avec le comité de liaison l'information et les préoccupations de leurs réseaux et milieux respectifs.
- Participer activement à la formulation de solutions, d'actions à entreprendre et de propositions en vue d'améliorer la performance sociale et environnementale de la Fonderie Horne.
- Dans un esprit de collaboration et de co-expertise, faire des suggestions aux personnes-ressources pour résoudre des problématiques et promouvoir de bonnes relations de voisinage.
- Les membres du comité de liaison représentent les intérêts de leur secteur d'activité et de la collectivité.

ENGAGEMENT DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION

Les personnes désignées à l'animation et à la coordination des rencontres s'engagent à :

- Assurer le bon déroulement des rencontres du comité.
- Veiller au respect et à l'application des statuts du comité.

- Faciliter les échanges entre les membres du comité de liaison et la Fonderie Horne dans le but de favoriser la transparence, le partage de l'information et le transfert de connaissance.
- Respecter les valeurs et les opinions de chacun.
- Faire preuve d'écoute, d'ouverture et de transparence.
- Dans un esprit de collaboration, encourager la recherche de solutions avec les membres du comité et la Fonderie Horne.

ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES

Le comité s'attend à ce que les personnes-ressources contribuent au comité de liaison des façons suivantes :

- Dans la mesure du possible, l'information demandée par le comité de liaison est fournie en temps opportun. Le cas échéant, les personnes-ressources expliquent au comité de liaison tout éventuel refus, contrainte ou retard à livrer l'information.
- Les personnes-ressources peuvent soumettre volontairement de l'information pertinente qu'elles détiennent, lorsque celle-ci est susceptible de faciliter le travail du comité de liaison.

COMPOSITION

La composition vise à inclure :

- Les citoyens les plus susceptibles d'être touchés par les activités et opérations de la Fonderie Horne, notamment ceux vivant à proximité des installations.
- Les représentants de divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du comité de liaison et soucieux de l'intérêt collectif.

Le comité de liaison veille à ce que la composition du comité reflète une représentation majoritaire des citoyens.

Lorsque plusieurs représentants d'un secteur souhaitent participer, ils doivent identifier entre eux le(s) membre(s) qui siégeront au comité de liaison. Un seul représentant de chaque organisme pourra être invité à participer.

Les personnes-ressources agissent à titre d'observateurs et s'efforcent de répondre, lorsque possible, aux demandes d'information du comité de liaison.

Afin de maintenir des échanges efficaces et de permettre une expression diversifiée d'opinion, tout en assurant une bonne diffusion de l'information, le comité de liaison est composé d'environ 10 à 20 membres.

La composition visée est la suivante :

COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON		
SECTEURS/CATÉGORIES	MEMBRES	PERSONNES-RESSOURCES
Citoyens	6-11	-
Regroupements de citoyens	1-2	-
Milieu scolaire et préscolaire	1-2	-
Commerçants	1-2	-
Conseiller(ère) municipal	1	-
Milieu environnemental	-	Ö
Milieu de l'enseignement et de la recherche	-	Ö
Représentant(e) de la municipalité	-	Ö
Fonderie Horne	-	Ö
Direction de la santé publique	-	Ö
MELCC	-	Ö
Total	10-18	

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Déroulement des rencontres

Les règles du comité de liaison restent souples et sans formalité excessive.

Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du comité de liaison.

Les réunions du comité de liaison, au nombre de quatre par année, sont encadrées par un animateur indépendant pour permettre aux membres, à la Fonderie Horne et aux autres personnes-ressources d'échanger dans un climat de travail propice et efficace.

Des experts ayant travaillé sur différents aspects peuvent être invités afin de leur permettre de présenter les résultats de leurs travaux et d'échanger avec le comité de liaison sur ceux-ci.

Le comité de liaison peut émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus (accord général entre membres).

Le comité de liaison peut se nommer un représentant ou porte-parole, pour fins de communications externes. Ce porte-parole doit être un citoyen du quartier Notre-Dame.

Les thèmes de discussion sont déterminés et approuvés par les membres du comité de liaison.

Des documents techniques, vulgarisés et courts, servent comme base des échanges. Sauf avis contraire, les différents documents pour les rencontres sont transmis par courriel dans un délai de 5 jours ouvrables avant chaque réunion, lorsque possible. Les membres peuvent toutefois demander qu'on leur prépare des documents imprimés.

Le comité de liaison pourrait convenir de tenir des rencontres *ad hoc* selon les situations vécues sur le terrain et/ou les besoins exprimés.

Des visites à certains secteurs d'activité de la Fonderie Horne peuvent être organisées à l'intention des membres du comité de liaison, si requis.

Ordres du jour et comptes rendus des rencontres

Une proposition d'ordre du jour sera envoyée aux membres au moins une semaine avant chaque réunion pour commentaires.

L'ordre du jour des rencontres du comité de liaison comprendra au moins les rubriques suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu ;
- Suivis de la rencontre précédente ;
- Mise à jour sur les activités et les opérations de la Fonderie Horne en lien avec le mandat du comité de liaison ;
- Échanges sur les sujets d'intérêt identifiés préalablement par les membres ;
- Rétroaction sur la rencontre et choix des sujets d'intérêt pour la prochaine rencontre.

Un compte rendu est rédigé par un tiers, après chaque rencontre, et envoyé aux membres pour validation. Celui-ci comprend un tableau récapitulatif des échanges tenus ainsi qu'une liste des suivis et des résultats de la rencontre. Une période de deux semaines est octroyée aux membres pour réviser le compte rendu et transmettre leurs commentaires, le cas échéant. En l'absence de corrections majeures, le compte rendu est ajusté et considéré comme étant approuvé par les membres.

Le compte rendu est non nominatif, sauf dans le cas des informations fournies par les personnes-ressources. Il contient uniquement le nom des personnes qui ont participé à la rencontre et un exposé des délibérations.

La Fonderie Horne rend publics les comptes rendus du comité de liaison et le calendrier des rencontres.

Participation des membres et des personnes-ressources

La planification des dates de rencontre est convenue en début d'année de façon à optimiser la participation des membres du comité de liaison. La convocation aux réunions est effectuée par l'animateur indépendant.

Le quorum pour la tenue des rencontres est de 50 % des membres participants, y compris 50 % des membres citoyens, en plus de la présence des représentants de la Fonderie Horne. Le quorum est établi en fonction des réponses aux convocations.

Les membres du comité de liaison représentant des organismes peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres (substitut), mais doivent en aviser l'animateur avant la tenue d'une rencontre. Cette personne provient du même milieu ou réseau que le membre régulier. Les membres voient à transmettre les informations pertinentes à leurs substituts.

Si un membre ou un organisme se désiste, le comité de liaison peut le remplacer en respectant la même catégorie d'intervenant.

Si un membre s'absente lors de deux rencontres consécutives, il est invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au comité de liaison. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le comité de liaison prend une décision quant au remplacement ou non du membre au sein du groupe.

Les réunions du comité de liaison ne sont pas publiques et les médias n'y sont pas invités. Toutefois, les documents issus des rencontres du comité de liaison (ordres du jour, comptes rendus, rapports annuels, etc.) sont rendus disponibles.

Les membres et personnes-ressources sont tenus de respecter la confidentialité de toute information identifiée par écrit comme étant de nature confidentielle.

Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du comité de liaison sera avisée et le comité de liaison pourrait lui demander de se retirer.

Les nouveaux membres recevront de l'information sur le comité de liaison, son fonctionnement, les activités passées de celui-ci et les documents d'information pertinents.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier proposé pour les activités du comité de liaison s'établit comme suit :

Date des rencontres trimestrielles
Décembre
Mars
Juin
Septembre

La date d'une rencontre annuelle publique du comité de liaison est à déterminer chaque année.